

E 4912

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 9 novembre 2009

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 9 novembre 2009

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC44/2009 dans la Section III -
Commission - du budget général de l'exercice 2009 (Dépenses non
obligatoires).

15219/09.



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 5 novembre 2009 (05.11)
(OR. en)**

15219/09

FIN 413

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: M. Algirdas ŠEMETA, Membre de la Commission européenne

Date de réception: 4 novembre 2009

Destinataire: Monsieur Fredrik REINFELDT, Président du Conseil de l'Union européenne

Objet: Proposition de virement de crédits n° DEC44/2009 dans la Section III - Commission - du budget général de l'exercice 2009 (Dépenses non obligatoires)

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission - DEC44/2009.

p.j.: DEC44/2009



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

BRUXELLES, LE 29/10/2009

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2009
SECTION III - COMMISSION TITRE 18

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 44/2009

DÉPENSES NON OBLIGATOIRES

EN EUROS

**ORIGINE DES
CRÉDITS**

DU CHAPITRE - 18 03 Flux migratoires — Politiques communes en matière d'immigration et d'asile

ARTICLE - 18 03 05 Réseau européen des migrations

CE	- 500 000
CP	0

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 18 08 Stratégie politique et coordination

ARTICLE - 18 08 05 Évaluation et étude d'incidence

CE	500 000
----	---------

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

18 08 05 - Évaluation et étude d'incidence

b) Données chiffrées à la date du 15/09/2009

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	900 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	900 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	293 875
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	606 125
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 106 125
7. Renforcement proposé	500 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	55,56 %
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	
2. Crédits disponibles à la date du 15/09/2009	
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

L'année 2010 sera très importante car il s'agira de la première année de mise en œuvre du programme de Stockholm (programme pluriannuel 2010-2014 en matière de liberté, de sécurité et de justice). Dès lors, les études sont essentielles, car elles contribuent aux travaux préparatoires du programme de travail législatif de la Commission pour 2010.

Un montant de 1 400 000 EUR est nécessaire pour mener à bien l'ensemble des études du contrat-cadre signé au début octobre 2009. Comme le budget 2009 s'élève à 900 000 EUR, un montant supplémentaire de 500 000 EUR est demandé.

Le budget a jusqu'à présent été utilisé à hauteur de 293 875 EUR pour couvrir les études suivantes:

- RS 22 - RPP (engagement supplémentaire) JLS/2008/A1/005: 5 000 EUR
- JLS/2008/A1/FWC/023 - RS 23 Étude DPI: 39 900 EUR
- JLS/2009/A1/FWC/025 - RS25 Précurseurs d'explosifs: 149 850 EUR
- JLS-BUDG/2009/A1-E2/004 - RS 4 IA Régimes matrimoniaux: 99 125 EUR

Avant la fin octobre, un montant de 149 633 EUR sera engagé en faveur d'une analyse d'impact relative aux droits de propriété intellectuelle.

Trois autres études, dont les décisions d'attribution seront prêtes pour décembre 2009, seront lancées pour un montant total de 395 000 EUR:

- étude sur les saisies bancaires;
- rapport sur la mise en œuvre de la directive 2004/114/CE;
- analyse d'impact relative aux personnes au pair.

Deux procédures en cours, dont la décision d'attribution sera également prête pour décembre 2009, concernent des analyses d'impact relatives à la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale et au renforcement de la lutte contre la corruption au niveau de l'Union européenne, avec une attention particulière pour l'évaluation périodique. Elles représentent un montant total de 275 000 EUR.

Enfin, deux études, l'une sur la confiscation et le recouvrement des avoirs (146 000 EUR) et l'autre sur l'assistance aux victimes d'actes criminels (140 000 EUR), seront lancées vers la fin de l'année afin d'être entamées dans les plus brefs délais.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

18 03 05 - Réseau européen des migrations

b) Données chiffrées à la date du 15/09/2009

	CE	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	8 800 000	4 500 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0	0
2. Virements	0	0
<hr/>		
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	8 800 000	4 500 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	6 802 035	1 010 777
<hr/>		
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	1 997 965	3 489 223
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 497 965	3 489 223
7. Prélèvement proposé	500 000	0
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	5,68 %	0,00 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1. Crédits disponibles en début d'année		
2. Crédits disponibles à la date du 15/09/2009		
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Les crédits 2009 étaient fondés sur le montant défini dans la fiche financière législative jointe à la décision 2008/381/CE instituant un réseau européen des migrations. Le montant total des subventions de fonctionnement demandé par les points de contact nationaux ayant toutefois été inférieur aux prévisions initiales, tous les fonds disponibles pour 2009 n'ont pu être engagés.